



## **FICHE DE SIGNALEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, D'AGISSEMENTS SEXISTES OU DE HARCELEMENT SEXUEL DANS LE CADRE PROFESSIONNEL**

Le Département des Yvelines se mobilise pour lutter contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes au travail. **Aucun comportement sexiste ne doit être toléré dans notre environnement de travail.** Chaque collaborateur ou prestataire externe intervenant dans notre collectivité doit être respecté, reconnu et considéré en tant que professionnel.

C'est pourquoi nous avons élaboré, en concertation avec les représentants du personnel, un dispositif de signalement qui, conformément à la loi, permet à tout collaborateur victime ou témoin de harcèlement sexuel, de discriminations, d'agissements ou de violences sexistes dans le cadre professionnel, de nous alerter pour y mettre fin.

### **LES MODALITES DE VOTRE SIGNALEMENT**

Un signalement peut être réalisé par une victime présumée ou toute personne témoin direct de faits, collaborateur ou personnel des entreprises extérieures intervenant au sein de la collectivité.

**La DRH garantit la confidentialité des informations traitées dans le cadre du signalement, ainsi que la protection de toute personne réalisant un signalement.**

Cette fiche peut être transmise à la DRH :

- **par mail** à Jean-Thomas Eldin-Rouanet, Directeur des Ressources Humaines ([jteldinrouanet@yvelines.fr](mailto:jteldinrouanet@yvelines.fr))
- **par courrier** (avec la mention « CONFIDENTIEL » sur l'enveloppe) :  
Département des Yvelines  
A l'attention de Jean-Thomas ELDIN-ROUANET  
Direction des Ressources Humaines  
2 place André Mignot - 78 000 VERSAILLES

A la suite de ce signalement, vous serez recontacté par la Direction des Ressources Humaines afin de préciser les faits mentionnés.

## SIGNALEMENT

d'outrage sexiste, d'agression sexuelle, de discrimination sexiste ou de harcèlement sexuel  
dans le cadre professionnel

*Les informations ci-dessous sont strictement confidentielles.*

**Date du signalement :**

**Vous êtes :**  victime présumée  témoin

**Vos coordonnées** (ces informations sont importantes pour étudier votre signalement) :

- Nom et prénom :
- Direction/Service du Département ou intervenant externe (précisez votre entreprise) :
  
- Mail (sur lequel vous souhaitez être contacté) :
- Téléphone (sur lequel vous souhaitez être contacté) :

**Nature des faits** (dans la sphère professionnelle) :

<input type="checkbox"/>	<b>Outrage sexiste</b>	<i>Agissement visant à imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, crée une situation intimidante ou un environnement de travail hostile, dégradant ou offensant</i>  <i>La répétition d'outrages sexistes peut être qualifiée de harcèlement sexuel.</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Aggression sexuelle</b>	<i>Atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Discrimination sexiste</b>	<i>Traitement défavorable d'une personne en raison d'un critère prohibé par la loi (sexe, situation familiale, grossesse, apparence physique, orientation sexuelle, identité de genre...)</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Harcèlement sexuel</b>	<i>Toute forme de pression grave (même non répétée) exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte sexuel, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers.</i>  <i>La répétition d'outrages sexistes peut être qualifiée de harcèlement sexuel.</i>
<input type="checkbox"/>	<b>Ne sait pas</b>	

**Faits à l'origine de votre signalement** (facultatif) :

Dans la mesure du possible, listez les faits observés ainsi que leur date.

*A noter : cette fiche peut être annexée de documents permettant d'objectiver votre signalement : mail, SMS, message écrit, copie de main courante, témoignage de tiers, etc...*